

Valeur ajoutée des nouveaux instruments de développement : le changement d'échelle avant l'impact ?

« Nous devons passer une nouvelle étape, franchir encore un nouveau seuil. Je souhaite que nous réfléchissions dans les prochains mois avec vous peut-être à un nouveau nom, à une nouvelle philosophie, à des nouvelles modalités d'action. »

Emmanuel Macron

Discours d'Emmanuel Macron à Ouagadougou au Burkina Faso, 2017¹

Pour réaliser les ambitions de l'Agenda 2030², les donateurs plaident de plus en plus en faveur d'un changement de paradigme en matière de coopération au développement. Ils insistent sur la nécessité de faire appel *stratégiquement et efficacement* aux fonds disponibles pour *débloquer, mobiliser et catalyser* d'autres sources de financement. À cet effet, les acteurs du développement poursuivent leurs efforts pour concevoir des *solutions innovantes* avec les pays partenaires pour des interventions à *fort impact* de manière à atteindre les Objectifs de développement durable (ODD).

Cette nouvelle ère s'accompagne du besoin de changer la manière dont les acteurs du développement conduisent leurs projets, y compris leur priorité et le volume de financement. Cette approche a nourri la création de nouveaux instruments de développement :

Le **Mécanisme de financement mondial de la Banque mondiale (GFF)** a été créé en 2015 afin de « déclencher le changement profond nécessaire pour ouvrir la voie de la convergence en matière de SRMNIA³ » (santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile et de l'adolescent) et pour promouvoir « des interventions à fort impact et fondées sur des preuves⁴ ». Chaque pays éligible élaborera un Dossier d'investissement (DI) en vue de recevoir des financements GFF. Ces dossiers devront préciser les changements que le pays entend apporter en matière de SRMNIA et établir des priorités sur les investissements requis pour y parvenir.

Le **Mécanisme de financement d'urgence en cas de pandémies de la Banque mondiale (PEF)** a été créé en 2017 en réponse au manque de financement pour lutter contre l'épidémie d'Ébola qui a éclaté en Afrique de l'Ouest en 2014-2015. Le PEF a été conçu « pour fournir des ressources financières supplémentaires aux pays les plus pauvres du monde afin de répondre aux épidémies transfrontalières à grande échelle⁵ » en transférant le risque de pandémie sur le marché des capitaux.

Le **Plan européen d'investissement extérieur** a été créé en 2017 pour « contribuer à stimuler l'investissement dans les pays partenaires d'Afrique et du voisinage européen [...], contribuer à la réalisation des objectifs



Action Santé Mondiale France (ASM) [Global Health Advocates

France] est une ONG de plaidoyer en santé. Engagée dans la lutte contre les

maladies issues de la pauvreté et des inégalités, ASM milite pour un changement politique au plus haut niveau et mobilise des ressources pour alerter sur les menaces qui pèsent sur la santé à l'échelle de la planète, ainsi que pour établir des systèmes de santé durables et renforcer l'équité en santé. Les bureaux de ASM sont situés à Paris et Bruxelles.

Cette note fait partie d'une série de dossiers produits pour analyser les tendances politiques du financement du développement et éclairer les processus de prise de décision aux niveaux français, européen et mondial. ASM a analysé les nouveaux instruments conçus par les donateurs bilatéraux, régionaux et multilatéraux, à savoir l'Alliance Sahel, le Fonds fiduciaire d'urgence de l'UE pour l'Afrique (FFU), le Plan d'investissement extérieur de l'UE (PIE), le Mécanisme de financement mondial pour les femmes, les enfants et les adolescents (GFF) et le Mécanisme de financement d'urgence en cas de pandémies (PEF), et a étudié leur conformité aux principes internationalement reconnus de l'efficacité de l'aide.

Nous avons élaboré un cadre d'analyse que nous avons appliqué à la gouvernance, aux procédures de mise à l'agenda, à l'engagement des parties prenantes, aux types de mécanismes de financement, aux canaux de mise en œuvre, à la transparence et à la redevabilité. Notre analyse a porté sur les dynamiques de prise de décision et de partage du pouvoir aux niveaux national et international afin de comprendre la conception et la mise en œuvre de ces instruments. Pour ce faire, nous avons combiné plusieurs outils : revue de la littérature, analyse des données officielles, entretiens avec différentes parties prenantes à Bruxelles, Paris et Washington, et missions d'enquête au Burkina Faso (novembre 2018), en Sierra Leone (janvier 2019) et en Ouganda (mars 2019). Nous avons également rencontré des représentants de gouvernements, de donateurs, d'agences de développement, de parlementaires, d'agences des Nations Unies, ainsi que de la société civile locale et internationale.

Nous souhaitons remercier ici tous les acteurs qui ont accepté de nous rencontrer à Bruxelles, Paris, Genève, Washington, Ouagadougou, Bobo Dioulasso, Kampala et Freetown, et qui nous ont fourni des témoignages de première main sur la conception, la mise en œuvre et le suivi de ces instruments. La liste des personnes interviewées figure à l'Annexe 1, disponible en ligne : (www.ghadvocates.eu).

Ce dossier a été rédigé par Action Santé Mondiale France : Chantelle Boduel, Margot Jaymond & Fanny Voitzwinkler

Contact: info@ghadvocates.org

de développement durable des Nations Unies (ODD), tout en agissant sur certaines des causes profondes des migrations, mobiliser des investissements publics et privés durables en vue d'améliorer le développement économique et social, en mettant l'accent sur la création d'emplois décents⁶ ». Il agira « grâce à des partenariats et en mobilisant les investissements publics et privés (...) pour décupler l'impact des investissements en termes de développement⁷ ».

Le **Fonds fiduciaire d'urgence de l'UE pour l'Afrique (FFU)** a été mis sur pied en 2015 dans le contexte de ce que l'UE a perçu comme un niveau jamais atteint de migration irrégulière vers l'Union européenne⁸. Ce nouvel instrument de financement entendait contribuer à mettre en commun des ressources pour aider les pays à « s'attaquer aux causes profondes de l'instabilité, des déplacements forcés et de la migration irrégulière en impulsant des opportunités économiques et d'emploi, et en luttant contre le trafic de migrants et la traite d'êtres humains⁹ ». Bien qu'il n'ait pas été conçu pour participer à l'accélération des ODD, le FFU entend « améliorer la gestion de la migration en cohérence avec les cibles liées à la migration de l'Agenda 2030 de développement durable¹⁰ ».

De même, **l'Alliance Sahel** a été lancée en juillet 2017 pour améliorer la coordination de l'aide entre les donateurs des pays du G5 (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad). L'Alliance Sahel a pour but de renforcer l'aide des partenaires du développement dans la région, et de soutenir les efforts de stabilisation et d'élimination de la pauvreté dans la région en « produi[sant] des impacts significatifs et rapides » et en « innov[ant] en termes de modalités d'intervention¹¹ » autour de six secteurs prioritaires (éducation et emploi des jeunes ; agriculture, développement rural et sécurité alimentaire ; énergie et climat ; gouvernance ; décentralisation et services de bases et sécurité intérieure).

Quel rôle ces nouveaux instruments jouent-ils dans la lutte contre les inégalités et l'élimination de la pauvreté ? Quelle est leur valeur ajoutée au sein du contexte dans lequel ils ont été créés ? Quel impact ont-ils sur la programmation et la fourniture de l'aide ?

Dupliquer les efforts ou les démultiplier ? La valeur ajoutée des nouveaux instruments sur le grill

Ces instruments financent principalement des interventions qui existaient déjà :

En janvier 2019, l'Alliance Sahel soutenait plus de 730 projets pour les cinq prochaines années dans les pays du G5 Sahel, pour un montant de 11 milliards d'euros¹². Toutefois, la plus grande part de ce portefeuille ne provient pas de nouveaux fonds : elle correspond à des projets déjà programmés ou existants qui ont ensuite été labellisés « Alliance Sahel » lorsqu'ils entraient dans ses objectifs et ses secteurs prioritaires.

Le Fonds européen pour le développement durable du PIE (FEDD) comprend principalement des opérations de mixage qui existaient déjà. Environ deux tiers des 4,5 milliards d'euros d'investissements publics attendus viendront de structures de financement mixte, à savoir la Facilité d'investissement pour l'Afrique et la Facilité d'investissement pour le voisinage, qui ont été renommées Plateformes d'investissement pour l'Afrique et le voisinage lorsque le FEDD a pris le relais en 2017.

Même s'il ne le faisait pas systématiquement, le FFU, en particulier dans sa phase de démarrage, a assuré la continuité du financement pour des projets qui existaient déjà, dans une période de réduction des enveloppes pour l'aide humanitaire¹³.

De la même manière, plusieurs donateurs bilatéraux impliqués dans les processus du GFF au Burkina Faso¹⁴ ont indiqué que les interventions à impact significatif listées dans le Dossier d'investissement étaient déjà financées et mises en œuvre par différents donateurs. Le GFF contribuera donc principalement à les mettre à l'échelle.

Effets de levier – le cas du GFF

Le modèle de financement du GFF a été mis sur pied pour répondre aux défis posés par le déficit annuel de 33 milliards de dollars US en SRMNIA dans les pays durement touchés et les pays à revenu faible et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure¹⁵. Il s'engage à « utiliser des subventions modestes de manière catalytique. Le GFF permet d'étendre les programmes en mobilisant des quantités plus importantes de ressources gouvernementales nationales, de financements de l'IDA¹⁶ et de la BIRD¹⁷, de financements extérieurs alignés et de ressources du secteur privé¹⁸ ».

Le GFF est censé mobiliser des fonds de l'IDA/BIRD avec un ratio de 1:5 à 1:6¹⁹. Pourtant, au Burkina Faso et en Ouganda, les ratios respectifs GFF/IDA n'ont pas dépassé 1:3,6²⁰ et 1:4²¹. De plus, de nombreuses organisations de la société civile estiment que l'effet de levier de l'IDA est flou : s'agit-il d'une redéfinition des priorités à l'intérieur de l'enveloppe déjà allouée aux pays en ciblant la santé au détriment des autres secteurs, ou bien s'agit-il de financements issus de l'enveloppe santé de l'IDA réaffectés à des interventions SRMNIA spécifiques ? À ce jour, l'absence de transparence sur l'effet de levier au niveau des pays rend difficile la traçabilité de la provenance des fonds supplémentaires pour les Dossiers d'investissement du GFF, donc l'évaluation de leur valeur ajoutée.

Les instruments manquent les secteurs, interventions et communautés clés :

La société civile maintient que le mandat de l'Alliance Sahel, au départ centré sur les six thématiques prioritaires listées ci-dessus, passe à côté des leviers majeurs de développement dans la région, notamment les questions liées au genre et au développement humain de base²². Les parties prenantes au niveau national, y compris les donateurs bilatéraux, ont mis en lumière la faible valeur ajoutée de l'Alliance Sahel en ce qu'elle a pour but d'accélérer les progrès dans des secteurs qui étaient déjà des axes forts des stratégies pays²³.

Quant au GFF, au Burkina Faso, on s'accorde sur le fait que le Dossier d'investissement a raté l'occasion de traiter des enjeux intersectoriels, en particulier la jeunesse et la nutrition²⁴. Dans ce pays où 45% de la population est âgée de moins de 15 ans²⁵, la plupart des parties prenantes regrettent qu'un des trois scénarios de coûts du Dossier d'investissement du GFF pour le Burkina Faso ait recommandé que seul 1% des ressources soit alloué à la jeunesse et à la santé des adolescents²⁶. Elles ont

également souligné le risque que présente la création d'un nouveau fonds pour répondre à une problématique de santé spécifique sans reconnaître la nécessité d'un changement systémique.

Parce qu'il cible structurellement les projets ou les secteurs très performants qui enregistrent des taux de rendement profitables²⁷, le modèle du PIE soulève des inquiétudes sur l'impact qu'il aura en matière de développement favorable aux populations pauvres. Sa capacité à atteindre le secteur informel²⁸ dans lequel travaillent la majorité des femmes, des jeunes et les populations rurales, a également été remise en question²⁹.

- Selon une estimation de la Banque mondiale, l'économie informelle représenterait 45% du PIB en Sierra Leone³⁰.
- Au Burkina Faso, les emplois informels représentent 80% de tous les emplois en zones urbaines, et 99% dans les zones rurales³¹.
- On estime que les femmes représentent seulement un quart de la main d'œuvre employée dans le secteur formel au Burkina Faso³² et en Sierra Leone³³.
- En Ouganda, les jeunes représentent 95% des emplois du secteur informel (hors agriculture)³⁴. Au Burkina Faso, ils représentent 6% du secteur formel³⁵.

Malgré ces statistiques, le PIE n'offre aucun mécanisme formel qui garantisse un égal accès au financement aux femmes, aux jeunes et aux populations rurales. Il échoue donc à réaliser l'objectif des ODD de « ne laisser personne pour compte ». Interrogés là-dessus, les représentants de l'UE déclarent que, même si aucun mécanisme formel n'est utilisé pour ouvrir le PIE au secteur informel, d'intenses efforts de communication sont déployés dans l'espoir d'encourager les entreprises informelles à s'enregistrer pour ainsi accéder aux financements³⁶. Ces efforts de communication comprennent un site Internet et des événements de sensibilisation.

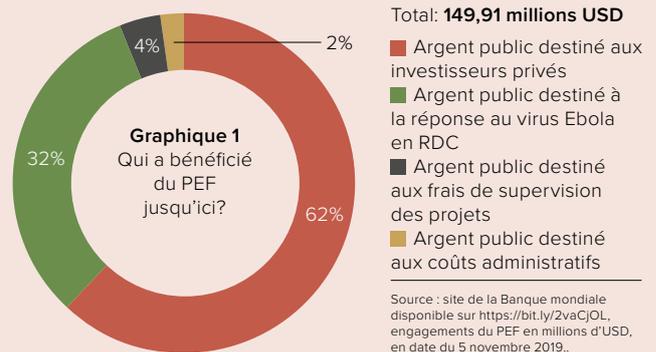
Spéculer sur les épidémies et la mort : l'argent public est-il au service des patients ou des investisseurs ? Le PEF de la Banque mondiale et l'épidémie d'Ébola en République démocratique du Congo (RDC)

L'épidémie d'Ébola qui a éclaté en 2019 en République démocratique du Congo est un test pour le PEF dont la première phase se déroule de 2017 à 2020. Cette épidémie est, selon l'OMS, la deuxième flambée la plus grave d'Ébola que le monde ait connu³⁷. Elle a été déclarée urgence de santé publique de portée internationale le 17 juillet 2019 et avait causé 2181 décès au 27 octobre 2019. Pour autant, le PEF, qui est mis en avant comme une « solution innovante » pour « fournir des financements supplémentaires » aux pays les plus pauvres du monde³⁸ au plus tôt de la flambée épidémique³⁹, restera largement inexploité.

Au 19 août 2019, le guichet de liquidité du PEF⁴⁰ avait approuvé le versement de 50 millions de dollars US aux agences des Nations Unies engagées dans la lutte contre l'épidémie en RDC⁴¹. Pour que le guichet d'assurance du PEF⁴² débloque une part de ses fonds, plusieurs critères déclencheurs doivent d'abord être remplis. La plupart des critères l'ont déjà été : a) au moins 12 semaines se sont écoulées depuis la date du début de l'épidémie, b) l'épidémie a traversé une frontière et est active dans plus d'un pays, et c) le nombre de décès confirmés dépasse 250. Cependant, il reste deux critères à remplir : d) minimum 20 décès confirmés dans un deuxième pays et e) une augmentation suffisante du taux de nouveaux cas⁴³. Les modalités de paiement et le modèle de risques du PEF ont été élaborés par la Banque mondiale et trois compagnies d'assurance (Munich Re, Swiss Re et AIR Worldwide), en concertation avec l'OMS. Or, en raison de la manière dont ces critères ont été définis, l'activation du guichet d'assurance est bloquée tant que les derniers seuils ne sont pas atteints, ce qui empêche de libérer 150 millions de dollars US pour lutter contre l'épidémie⁴⁴.

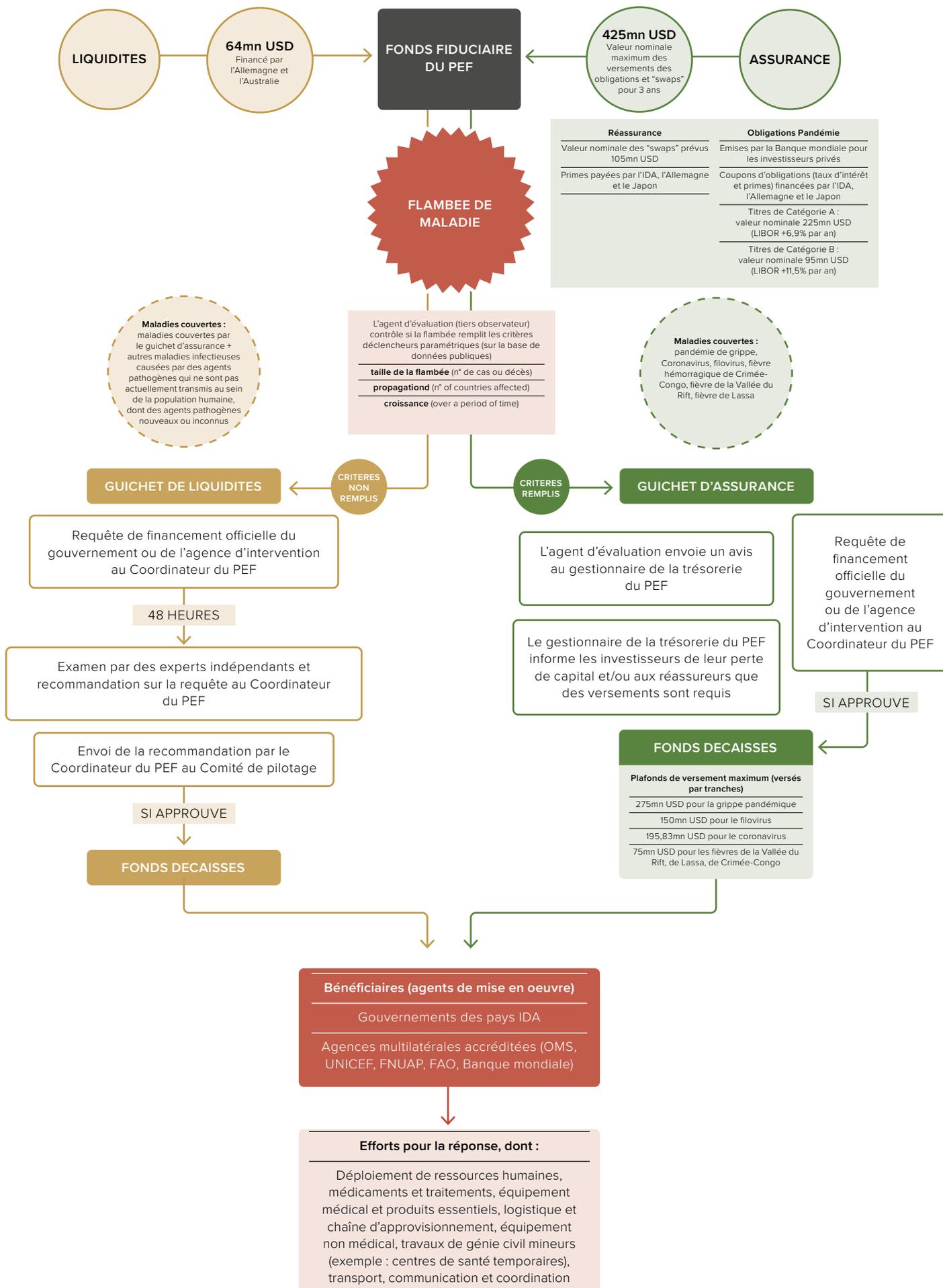
Pour que le modèle du PEF fonctionne, il doit être attractif pour les investisseurs. Il a donc été conçu de manière à réduire la probabilité de versements, l'un des risques étant que les fonds arrivent trop tard dans le cycle de l'épidémie et finissent par avoir un impact plus faible que

si les ressources avaient été débloquées plus tôt⁴⁵. Si le guichet d'assurance n'est pas activé avant juillet 2020, les investisseurs récupéreront entièrement leur argent avec un minimum de 6,9 % à 11,5% d'intérêts annuels⁴⁶ (cf. graphique 1).



Dès juillet 2019, les investisseurs auraient déjà pu avoir perçu jusqu'à 64 millions de dollars US⁴⁷ de bénéfices financés par de l'argent public⁴⁸. De plus, le guichet d'assurance du PEF subit une perte de 19 millions de dollars US par an⁴⁹ - la différence entre le versement des primes d'assurance et autres frais (39 millions de dollars US par an) et la couverture attendue de l'assurance (20 millions de dollars US par an)⁵⁰. Les pays IDA, bénéficiaires présumés du mécanisme, assument en fin de compte le coût de cette perte annuelle. En effet, les montants d'argent venant de IDA, de l'Allemagne et du Japon utilisés pour financer les coupons auraient autrement directement servis à réduire la pauvreté dans les pays IDA. Sous prétexte que l'argent public doit être utilisé pour catalyser des investissements supplémentaires de la finance privée, le PEF montre comment le secteur privé est parvenu à mobiliser des fonds publics pour augmenter ses ventes de services financiers, en l'occurrence sous la forme d'assurances.

COMMENT LE PEF FONCTIONNE-T-IL ?



Où ces nouveaux instruments se situent-ils par rapport aux principes d'efficacité de l'aide ?

Afin d'accélérer la réalisation des ODD et de garantir un impact et un retour sur investissement plus importants, ces nouveaux instruments revendiquent des méthodes de travail innovantes, améliorant l'efficacité, la coordination et l'harmonisation. Comment cela se traduit-il dans les étapes de programmation et de mise en œuvre au niveau des pays ? En quoi cette nouvelle façon de faire de l'aide est-elle cohérente avec les principes de l'efficacité de l'aide en vigueur⁵¹ ?

Déconnexion entre la conception dans les pays donateurs et la mise en œuvre dans les pays bénéficiaires

Le fossé qui sépare les annonces des donateurs dans leur capitale, et la capacité et la volonté réelles des parties prenantes de modifier leurs méthodes de travail est frappant dans tous les pays et instruments analysés.

Au Burkina Faso, l'Alliance Sahel a été décrite par les bureaux nationaux des agences de développement comme un outil de communication politique poussé par leur siège avec des directives peu claires⁵². Cet instrument ajoute une nouvelle strate de coordination dans des secteurs où les donateurs se rencontraient déjà régulièrement. De plus, les principales agences de développement ont fait part de leur confusion sur le processus et les critères de labellisation de leurs projets par l'Alliance Sahel⁵³.

Quant au PIE, les représentants des délégations de l'UE dans les pays s'inquiétaient du défi posé par la mise en œuvre du PIE dans les pays fragiles et à revenu faible⁵⁴, reconnaissant de nombreuses préoccupations soulevées par la société civile⁵⁵. Ils ont également mis en lumière le manque de ressources et de moyens des délégations de l'UE pour s'engager dans un quelconque mécanisme de suivi et de plaintes. Or, au niveau du siège, le personnel du Secrétariat du PIE a confirmé que les délégations de l'UE devaient jouer un rôle⁵⁶. Cela suggère un décalage entre ce que le niveau technique et les experts du développement jugent possible de faire dans le cadre du PIE, et ce que les représentants de l'UE revendiquent à Bruxelles.

Au Burkina Faso et en Ouganda, les représentants des délégations de l'UE ont subi moins de pressions politiques de la part de Bruxelles sur la mise en œuvre du FFU comme moyen d'endiguer la migration clandestine vers l'UE. En effet, ni le Burkina Faso ni l'Ouganda ne sont des priorités de l'UE en la matière⁵⁷. Dans les deux pays, l'accent a plutôt été mis sur la résilience et le développement humain que sur l'endiguement de la migration irrégulière vers l'Europe, s'éloignant ainsi du récit poussé par Bruxelles. Cela a permis aux délégations de l'UE de mieux adapter les financements du FFU aux besoins et au contexte des pays.

Le décalage entre les niveaux de conception et de mise en œuvre soulève la question de la cohérence avec les stratégies et les priorités nationales. Cela interroge également la nature de ces instruments : offrent-ils une réponse aux situations et aux besoins spécifiques des pays, ou bien répondent-ils uniquement aux intérêts politiques des donateurs ?

Lorsque l'efficacité prime sur l'efficience et l'impact à long terme

Parmi ces instruments, certains recourent à leurs propres processus de gestion financière et de programmation afin d'assurer un décaissement et des résultats rapides. Les exigences du FFU en matière de déblocage des fonds sont plus flexibles que les programmes indicatifs nationaux (PIN). L'UE affirme qu'elle consulte les gouvernements partenaires à propos de la programmation du FFU. Dans les faits, le FFU n'a pas besoin de l'approbation officielle du gouvernement pourtant nécessaire pour les PIN, ce qui lui permet de concevoir des projets, de débloquer des fonds et de les mettre en œuvre plus rapidement.

Les documents cadres de l'Alliance Sahel soulignent l'accent mis sur l'accélération de la mise en œuvre et de l'efficacité des projets, pour atteindre des objectifs spécifiques après un, trois et cinq ans, et garantir des résultats rapides même dans les zones les moins sûres, en apportant des changements visibles et mesurables à court terme au niveau local.

La tendance à s'éloigner du soutien « budgétaire »⁵⁸ pour se tourner vers la programmation « hors budget »⁵⁹ a également été confirmée au Burkina Faso (2015), en Sierra Leone (2014) et en Ouganda (2012). La corruption, la transparence, la mauvaise gouvernance, mais aussi par le manque d'efficacité ont justifié cette évolution⁶⁰.

En 2015 au Burkina Faso, les donateurs se sont détournés d'un mécanisme de financement commun de la santé géré par le ministère de la Santé pour adopter des approches axées sur des projets. L'augmentation de la part de fonds affectés a laissé les Directions régionales de la santé avec des priorités non financées. Auparavant, ces directions régionales pouvaient utiliser les financements du fonds commun pour la santé en fonction de leurs priorités régionales annuelles, ce qui a été jugé comme une meilleure pratique. Après 2015, elles ont dû abandonner une approche fondée sur les besoins pour s'adapter aux priorités des donateurs, de manière à disposer d'un budget annuel suffisamment doté⁶¹. Suite au scandale de corruption en Ouganda en 2012⁶², les donateurs sont passés du soutien budgétaire au soutien par projet, sans grande transparence sur les montants et les secteurs financés, donnant ainsi une image incomplète des dépenses totales de santé dans le pays.

L'aide hors budget est plus difficile à suivre, elle est aussi moins transparente et moins prévisible, et les pays bénéficiaires ont peu voix au chapitre sur le choix des domaines prioritaires. Il est dès lors plus compliqué de savoir si cette aide est cohérente avec les budgets et les priorités des pays et s'il y a des doublons avec ce que d'autres donateurs financent hors budget. L'harmonisation est également plus difficile du fait de la tendance de ces nouveaux mécanismes à ajouter des strates de coordination pour se positionner comme le principal pouvoir de mobilisation. Cela favorise la fragmentation de l'aide et crée de nouveaux silos.

Ces nouveaux mécanismes privilégient leurs propres procédures et exigences de programmation. C'est pourquoi ils sont lourds pour les acteurs nationaux et ratent l'opportunité de simplifier la coordination et d'aligner l'aide sur les processus gouvernementaux. En court-circuitant les systèmes, les budgets et les procédures des pays, les donateurs optent pour la gestion du risque fiduciaire au détriment de l'efficacité de l'aide et de son impact à long terme. Ils créent leurs propres systèmes parallèles, ce qui entrave la durabilité programmatique et financière et soulève des questions sur l'impact que les donateurs recherchent réellement.

Avec une additionnalité limitée en termes de mandat, de type de soutien, de financement et de pratiques, il semble que le discours autour de l'innovation soit principalement utilisé pour reconditionner les anciennes manières de faire de l'aide en un nouveau paradigme de développement. Différentes parties prenantes ont d'ailleurs décrit nombre de ces instruments comme « une réinvention de la roue peinte d'une autre couleur » ou comme « le statu quo habillé d'une manière différente ».⁶⁷

L'efficacité plutôt que l'équité - le financement basé sur la performance sous la loupe

Le « financement basé sur la performance » (FBP) est une forme d'incitation de plus en plus mise en avant par les donateurs dans leurs mécanismes de financement de la santé. Il s'agit d'un système qui lie les récompenses (dans ce cas : les fonds) à la performance. Les prestataires de soins de santé reçoivent des fonds en fonction de leurs performances pour atteindre certains objectifs prédéfinis ou pour entreprendre des actions spécifiques.

Le GFF se sert des incitations du FBP comme porte d'entrée des discussions sur la réforme du financement de la santé et comme un outil pour améliorer l'utilisation et la couverture des services ciblés de santé maternelle et néonatale, stimuler la qualité des soins, renforcer les systèmes de santé et optimiser l'alignement des donateurs⁶³. De nombreux DI du GFF et documents de projets connexes de la Banque mondiale comprennent des systèmes de FBP.

En Ouganda, la manière dont les districts et les infrastructures (qui bénéficient du système de FBP du GFF) sont choisis est remise en question par la société civile. La performance d'une structure de santé donnée – soit sa capacité à produire des résultats – est privilégiée par rapport à la réponse nécessaire à des problèmes structurels liés à la mauvaise performance globale des systèmes de santé⁶⁴. Pour atteindre les objectifs des indicateurs, les structures dont les charges des maladies sont les plus élevées sont choisies pour intégrer le système. Par exemple, les structures de Kampala, la capitale, ont été sélectionnées plutôt que celles des îles du lac Victoria parce que davantage de femmes accouchent dans la capitale⁶⁵.

La société civile craint que le financement basé sur la performance ne profite pas aux structures qui ont besoin de soutien pour améliorer la fourniture de soins de santé de qualité, et que le système soit dès lors inéquitable. Un ensemble d'articles moins optimistes que la Banque mondiale et le GFF se font le relais de ces préoccupations sur les promesses du FBP, et plus particulièrement sur son impact sur l'équité. Les critiques soulignent également le risque de déplacer les responsabilités vers la performance individuelle plutôt que de s'attaquer aux problèmes systémiques de la santé⁶⁶.

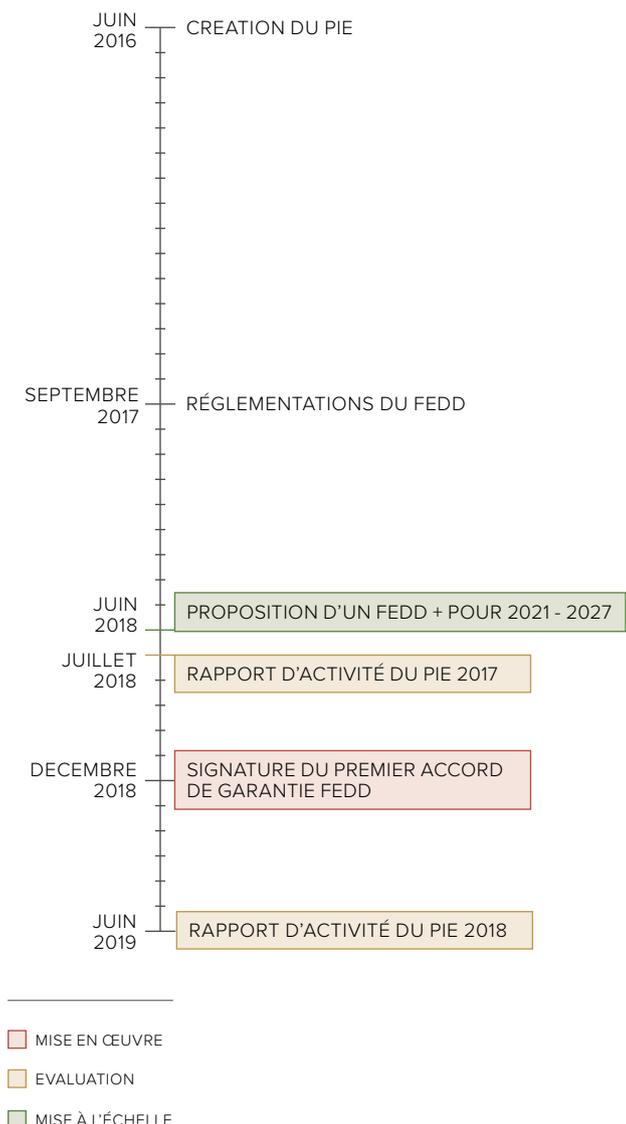
Passer à l'échelle avant de démontrer l'impact

Ces outils sont tous considérablement renforcés avant même d'avoir fait l'objet d'évaluations d'impact adéquates et alors que leur manque de valeur ajoutée dans le paysage du développement est critiqué.

À ce jour, le FEDD a affecté 3,7 milliards d'euros sur 4,5. Sur ce montant, 2,2 milliards ont été versés pour soutenir des opérations de mixage et 1,5 milliard a été débloqué sous la forme de 28 garanties⁶⁸. À la publication de ce rapport, seule une des 28 garanties avait été signée⁶⁹. Il est dès lors impossible d'évaluer l'impact du FEDD. Pourtant, le projet de cadre financier pluriannuel (CFP) européen pour la période 2021 - 2027⁷⁰, publié en mai 2018, a déjà suggéré de passer à un Fonds européen pour le développement durable Plus (FEDD +), qui serait doté d'un montant de 60 milliards d'euros pour les opérations, et qui prévoirait un taux de provisionnement compris entre 9 et 50% (cf. les graphiques 2 et 3).

Graphique 2

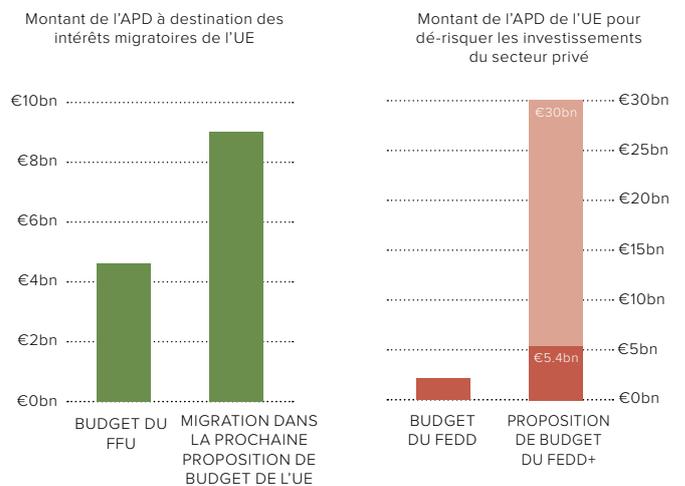
Mise à échelle du Plan d'investissement extérieur : la garantie FEDD



Les conclusions du Conseil européen du 28 juin 2018 appellent les États membres de l'UE à « contribuer davantage au Fonds fiduciaire de l'UE pour l'Afrique en vue de son réapprovisionnement⁷¹ ». De plus, la proposition de CFP suggère un objectif de 10% dans l'Instrument de voisinage, de développement et de coopération internationale (NDICI) pour s'attaquer aux causes profondes de la migration irrégulière. Cela représenterait près de 9 milliards d'euros sur les 89,2 milliards d'euros du budget du NDICI, soit le double des ressources actuellement allouées au FFU (4,6 milliards d'euros) (cf. le graphique 3).

Graphique 3

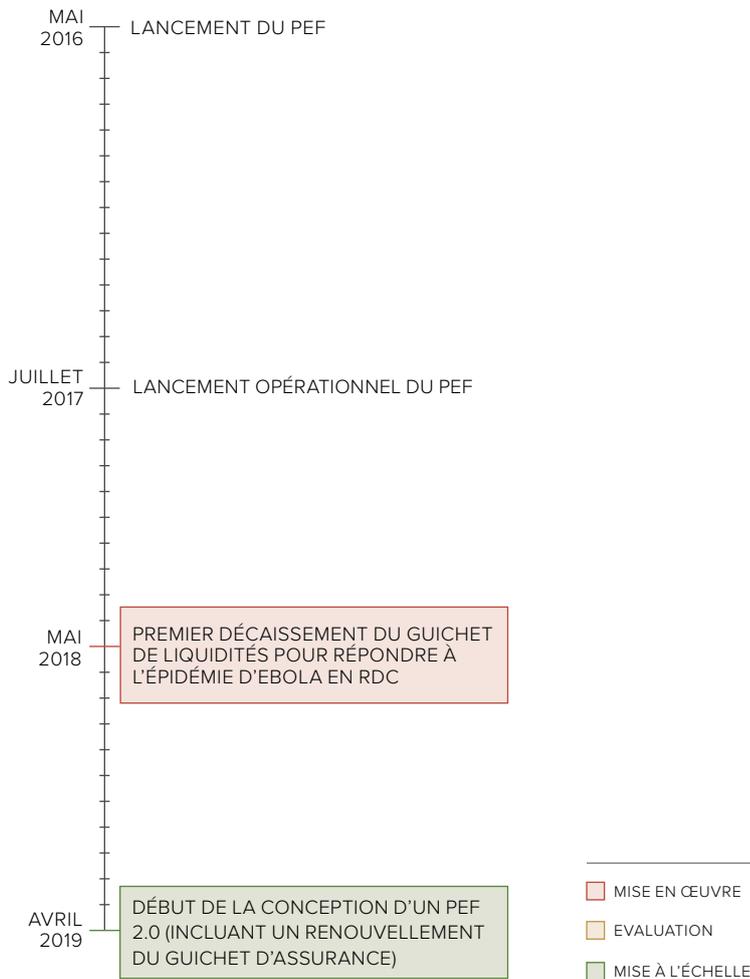
Sécurisation et privatisation de l'aide dans la prochaine proposition de budget de l'UE (2021 - 2027)



Le Secrétariat du PEF de la Banque mondiale prévoit de lancer un PEF 2.0 en juillet 2020, une fois que les obligations du PEF 1.0 seront arrivées à échéance (cf. le graphique 4). À ce jour, le PEF n'a pas tenu ses principaux engagements en matière de santé publique, à savoir mettre à disposition un financement supplémentaire essentiel à la lutte contre les pandémies et minimiser leurs conséquences sanitaires et économiques. Il n'a pas non plus prouvé avoir encouragé et renforcé les efforts engagés pour une meilleure préparation des pays. En revanche, il a contribué à créer un marché des pandémies, y compris sur un marché secondaire⁷². Les investisseurs ont commencé à spéculer sur le prix des obligations quelques semaines après l'apparition du virus Ebola en RDC, pariant ainsi sur la probabilité d'une pandémie. La modélisation des nouvelles obligations d'assurance et des « swaps⁷³ » du PEF 2.0 soulève des questions sur la nature du modèle. Si les critères étaient abaissés pour déclencher plus rapidement le guichet d'assurance, les coupons deviendraient plus chers car les investisseurs seraient indemnisés pour un risque plus élevé (probabilité plus grande qu'une épidémie déclenche le PEF). Dans ce contexte, le PEF pourrait débloquer des fonds plus tôt dans le cycle de l'épidémie, mais il serait plus coûteux en fonds publics.

Graphique 4

Mise à l'échelle du PEF

**Conclusion**

Bien qu'aucune évaluation d'impact ni aucun résultat n'aient été publiés, de plus en plus de fonds publics sont utilisés pour passer à l'échelle des mécanismes qui n'ont pas fait la preuve de leurs effets sur le développement. Ces nouveaux mécanismes remettent en question non seulement le sens même de l'efficacité de l'aide, mais aussi pour qui elle est efficace. Le cadre dans lequel sa réussite et sa qualité sont mesurées est faussé lorsque l'agenda de l'efficacité de l'aide est négligé : les solutions miracles risquent de devenir la norme au détriment des impacts durables à long terme.

Les investissements dans le développement humain peuvent produire des rendements publics élevés à moyen et long terme, même s'ils ne produisent aucun retour financier immédiat sur l'investissement. Pour réaliser les ODD, il faudra davantage d'investissements publics, alloués durablement et à long terme. Cela nécessitera un engagement significatif des gouvernements, des parlements, de la société civile et des communautés dans les phases de définition, de mise en œuvre et de suivi.

Date de publication : Novembre 2019

NOTES DE BAS DE PAGE

1. Élysée, 2017. Discours d'Emmanuel Macron à l'université de Ouagadougou. Disponible en ligne : <https://bit.ly/2q3PMFz>.
2. Au rythme actuel, la communauté internationale est loin de réaliser, ne serait-ce qu'un des 17 Objectifs de développement durable (ODD) d'ici 2030. Selon le dernier Rapport sur les progrès accomplis dans la réalisation des ODD, l'extrême pauvreté devrait atteindre 6% en 2030. Nous passons à côté des cibles sur la lutte contre la pauvreté, la faim est en hausse pour la troisième année consécutive, et les progrès dans le domaine de la santé sont soit à l'arrêt, soit trop lents pour apporter une réponse aux principales maladies. Les efforts doivent s'intensifier, en particulier pour les laissés pour compte, dont les jeunes, les populations rurales et les femmes. Source : Nations Unies, 2019. Rapport sur les objectifs de développement durable, édition spéciale. Disponible en ligne [en anglais] : <https://bit.ly/2MUox9w>.
3. Banque mondiale, 2014. Note conceptuelle : Un mécanisme de financement mondial pour chaque femme et chaque enfant, page 1. Disponible en ligne : <https://bit.ly/2RBL0IR>.
4. Mécanisme de financement mondial, 2015. Plan d'affaires : Mécanisme de Financement Mondial en soutien à Chaque Femme Chaque Enfant, page 8. Disponible en ligne : <https://bit.ly/2vx1bAw>.
5. Banque mondiale, 2019. Note : Mécanisme de financement d'urgence en cas de pandémies : Foire aux questions. Verbatim original : "to provide an additional source of financing to help the world's poorest countries respond to cross-border, large-scale outbreaks". Disponible en ligne [en anglais] : <https://bit.ly/2BUiATv>.
6. Commission européenne, 2019. Qu'est-ce que le plan d'investissement extérieur de l'UE ? Disponible en ligne : <https://bit.ly/314KPL3>.
7. Commission européenne, 2017. Votre Guide pour le Plan d'Investissement Extérieur de l'UE, pages 6-8. Disponible en ligne : <https://bit.ly/2O7XaZO>.
8. Commission européenne, 2019. Migration and Home Affairs. Irregular Migration and Returns. Disponible en ligne [en anglais] : <https://bit.ly/2q2KGJw>.
9. Commission européenne, 2019. Fonds fiduciaire d'urgence de l'UE pour l'Afrique. Verbatim original : "address the root causes of destabilisation, forced displacement and irregular migration by promoting economic and employment opportunities, as well as combating smuggling of migrants and trafficking in human beings". Disponible en ligne [en anglais] : <http://bit.ly/1NwTIU6>.
10. Commission européenne, 2019. FFU, Themes, Improved Migration Management. Verbatim original : "improve migration management in line with the migration related targets of the 2030 Sustainable Development Goals Agenda". Disponible en ligne [en anglais] : <https://bit.ly/2JxHfIb>.
11. Alliance Sahel, 2017. Texte fondateur : Conseil franco-allemand des ministres, page 1. Paris, 13 juillet 2017. Disponible en ligne : <https://bit.ly/2Gz31TD>.
12. Alliance Sahel, 2019. Page d'accueil du site Internet : <https://bit.ly/3138nA0>.
13. Action Santé Mondiale, 2017. Détournement de fonds ? L'aide européenne pour freiner la migration. Disponible en ligne : <https://bit.ly/2RB9XG1>.
14. Interviews avec les donateurs bilatéraux qui contribuent au Dossier d'investissement au Burkina Faso, novembre 2018.
15. Mécanisme de financement mondial 2015. Plan d'affaires : Mécanisme de Financement Mondial en soutien à Chaque Femme Chaque Enfant, page 7. Disponible en ligne : <https://bit.ly/2vx1bAw>.
16. L'Association internationale de développement (IDA) est le guichet concessionnel de la Banque mondiale qui octroie des prêts et des dons aux pays à revenu faible. Source : Banque mondiale, 2019. Qu'est-ce que l'IDA ? Disponible en ligne : <https://bit.ly/2U1SfGk>.
17. La Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) est une coopérative mondiale de développement. Elle appartient à 189 pays membres et fournit des prêts, des garanties, des produits de gestion des risques et des services de conseil destinés aux pays à revenu intermédiaire et aux pays pauvres solvables, tout en assurant la coordination des actions menées pour faire face aux défis d'ampleur régionale ou mondiale. Source : Banque mondiale, 2019. À propos : la BIRD. Disponible en ligne : <https://bit.ly/2GCdn52>.
18. Mécanisme de financement mondial, 2019. Modèle de financement. Disponible en ligne : <https://bit.ly/38MmJaD>.
19. Mécanisme de financement mondial, 2017. Fiche technique : Pour un impact maximum : Le Fonds fiduciaire du GFF complète les opérations de l'IDA et leur ajoute de la valeur. Disponible en ligne : <https://bit.ly/2RWRaEc>.
20. En Ouganda, le Fonds fiduciaire du GFF et IDA ont contribué respectivement à hauteur de 30 millions et 110 millions de dollars US au projet d'amélioration des services ougandais de santé reproductive, nutritionnelle, maternelle et infantile. Source : Banque mondiale, 2018. Health, Nutrition & Population Global Practice, rapport PAD1795. Disponible en ligne [en anglais] : <https://bit.ly/2qTSpdy>.
21. Au Burkina Faso, le Fonds fiduciaire du GFF et IDA ont contribué respectivement à hauteur de 20 millions et de 80 millions de dollars US au projet de renforcement des services de santé. Source : Banque mondiale, 2018. Health, Nutrition & Population Global Practice, rapport PAD2720. Disponible en ligne [en anglais] : <https://bit.ly/2oq6VZy>.
22. Oxfam, 2019. Sahel : lutter contre les inégalités pour répondre aux défis du développement et de la sécurité. Disponible en ligne : <https://bit.ly/345QTTQ> ; Action contre la faim, 2018. SAHEL : pour une nouvelle approche du développement. Disponible en ligne : <https://bit.ly/36fwY6V>.
23. Interviews avec des agences de développement et des organisations de la société civile au Burkina Faso en novembre 2018.
24. Interviews avec des agences de développement et des organisations de la société civile au Burkina Faso en novembre 2018.
25. Banque mondiale, 2018. Burkina Faso : Données. Population âgée de 0 à 14 ans (% du total). Disponible en ligne : <https://bit.ly/2O6yIR0>.
26. Mécanisme de financement mondial, 2018. Burkina Faso : Amélioration De La Santé De La Reproduction, De La Mère, Du Nouveau-Né, De L'enfant Et De L'adolescent, De La Nutrition Et De L'état Civil, Dossier d'investissement, page 91. Ce dossier n'est pas encore disponible en ligne.
27. Lors des interviews, les représentants de l'UE à Bruxelles ont indiqué que les deux pays sont confrontés aux banques qui ne prêtent pas facilement en raison de ce qu'elles perçoivent comme des opérations trop risquées. Ils expliquent que la plupart des banques ont des taux d'intérêt de 15 à 20%, ce qui veut dire qu'elles ne financeront que des objets qui présenteront un taux de rendement important, ce qui limite la capacité à mobiliser des fonds. Ces taux d'intérêt plafonds excluent une large part de la population de l'accès aux services formels de crédit – y compris les pauvres, les petites et micro-entreprises et les secteurs économiques qui n'offrent pas de retour sur investissement important ou immédiat, tels que les secteurs sociaux ou les secteurs qui enregistrent une croissance modérée ou saisonnière.
28. L'UE définit le secteur informel comme « une partie de l'économie – y compris les entreprises, les emplois et les employés – qui n'est pas régulée ni protégée par l'État ». Cette définition fait généralement référence aux établissements et aux entreprises familiales qui ne sont pas enregistrés et qui ne bénéficient pas de la sécurité sociale. Dans la mesure où ces établissements ne sont pas enregistrés, ils n'ont pas accès aux outils financiers de l'économie formelle et ils ne sont soumis à aucune régulation. Source : Commission européenne, 2019. Sectors, Human Development, Informal Economy. Disponible en ligne [en anglais] : <https://bit.ly/32XyNrM>.
29. Interviews avec les organisations de la société civile en Sierra Leone en janvier 2019, et en Ouganda en mars 2019.
30. Commission économique pour l'Afrique des Nations unies, 2015. Economic and Statistics Division: A Report of the Informal Economy in Sierra Leone, page 2. Disponible en ligne [en anglais] : <https://bit.ly/2MWvFSR>.
31. Banque mondiale, 2018. Jobs Diagnostic: Burkina Faso, page 6. Disponible en ligne [en anglais] : <https://bit.ly/2MQtxfb>.
32. Burkina Faso, 2016-2020. Plan national de développement économique et social, page 7. Disponible en ligne : <https://bit.ly/335MZKS>.
33. Statistics Sierra Leone, 2017. Population and Housing Census, page 23. Disponible en ligne [en anglais] : <https://bit.ly/2BPXJkk>.
34. Commission européenne, 2019. Jobs And Growth Compact For Uganda: Supporting Job Creation and Economic Growth In Africa, page 12. Disponible en ligne [en anglais] : <https://bit.ly/2Wi29Kg>.
35. Radars Info Burkina, 2019. Économie au Burkina Faso : Un forum pour formaliser le secteur informel. Disponible en ligne : <https://bit.ly/36eqzIZ>.
36. Interviews avec les agences de développement en Sierra Leone en janvier 2019, et en Ouganda en mars 2019.
37. OMS, 2019. Maladie à virus Ébola en République démocratique du Congo : Le point sur la situation d'urgence en cours. Disponible en ligne : <https://bit.ly/2uHYGLc>.
38. Le PEF est conçu pour couvrir tous les pays éligibles IDA (le fonds de la Banque mondiale pour les pays les plus pauvres). La liste des pays IDA est disponible à ce lien : <https://bit.ly/37y6I81>.
39. Banque mondiale, 2017. The Pandemic Emergency Financing Facility: Protecting People, Protecting Economies. Brochure, page 1. Disponible en ligne [en anglais] : <https://bit.ly/2MTUgrk>.
40. Le guichet de liquidités est financé par des donateurs (Allemagne et Australie) et apporte un soutien dans les situations où les critères déclencheurs du guichet d'assurance n'ont pas été remplis (lorsqu'une épidémie n'a pas traversé de frontière ou quand les pathogènes en cause ne sont pas couverts par l'assurance).

41. Banque mondiale, 2019. Statement: The Pandemic Emergency Financing Facility pays out an additional US \$30mn to support the Ebola response in the Democratic Republic of Congo. Disponible en ligne [en anglais] : <https://bit.ly/2Nn8MH1>.
42. Le guichet d'assurance du PEF fournit une couverture à hauteur de 425 millions de dollars US à tous les pays IDA pour les maladies répertoriées par l'OMS comme des maladies susceptibles de provoquer de vastes épidémies si la contagion se propage au-delà des frontières nationales (nouvelle pandémie de grippe, SRAS, MERS, Ebola, Marbourg et fièvre hémorragique de Crimée-Congo, fièvre de la vallée du Rift et fièvre de Lassa).
43. La formule de calcul du taux de croissance de l'épidémie – qui doit être supérieur à zéro – et les autres déclencheurs paramétriques sont publiés dans la brochure sur le PEF. Disponible en ligne [en anglais] : <https://bit.ly/32klpqN>.
44. Le versement serait d'abord de 90 millions de dollars US puis s'élèverait à un plafond de 150 millions lorsque le cap des 2500 décès serait atteint. Source : Banque mondiale, 2017. Manuel opérationnel du PEF, page 7. Disponible en ligne [en anglais] : <https://bit.ly/34g9EE3>.
45. Olga Jones, 2019. Pandemic bonds: designed to fail in Ebola, in Nature Magazine. Disponible en ligne [en anglais] : <https://go.nature.com/2WnLIS0>.
46. En fonction des classes de notes et du niveau de risque de l'obligation.
47. Calcul du taux d'intérêt d'après ALFM Holding (Hong Kong) Ltd, en se basant sur un taux BBA-Libor-USD de 2,21% (au 15 juillet 2019), une marge de financement fixée à -0,40% et une marge de risque de +6,90% pour les notes de Classe A et de +11,5% pour les notes de Classe B. Le coût du taux d'intérêt après la mise sur le marché s'élève donc à +8,71% pour les notes de Classe A (montant nominal de 225 millions de dollars US) et de 13,31% pour les notes de Classe B (montant nominal de 95 millions de dollars US).
48. « Le paiement des coupons des obligations est couvert en partie par le PEF et en partie par la Banque mondiale. La partie payée par le PEF est financée par les gouvernements donateurs ». Verbatim original : "The payment for bond coupons is covered in part by the PEF and in part by the World Bank. The portion paid by PEF is funded by the donor governments". Source : page du site Internet du Mécanisme de financement d'urgence en cas de pandémies : Foire aux questions. Disponible en ligne [en anglais] : <https://bit.ly/2C9PMXx>.
49. Dont 17 millions de dollars US par an qui constituent le profit des réassureurs et des investisseurs, et 2 millions de dollars US par an qui sont un revenu de la Banque mondiale.
50. D'après Olga Jonas, Sr. Fellow, Harvard Global Institute.
51. La Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement en 2005 et le Partenariat de Busan pour une coopération efficace au service du développement en 2011 ont défini des principes de l'efficacité de l'aide pour améliorer sa qualité et sa transparence : leadership et appropriation par les pays partenaires, alignement des donateurs sur les stratégies des partenaires, harmonisation de l'action des donateurs, gestion orientée résultats, et redevabilité mutuelle. Déclaration disponible en ligne : <https://bit.ly/2GuYwtg>.
52. Interview avec des représentants du gouvernement et des agences de développement au Burkina Faso en novembre 2018.
53. Ibid.
54. Interviews avec les agences de développement au Burkina Faso en novembre 2018 et en Ouganda en mars 2019.
55. Act Alliance EU, 2017. Joint CSO letter to Stefano Manservigi, Director General for International Cooperation and Development. Disponible en ligne [en anglais] : <https://bit.ly/36kZ94q>.
56. Interview avec un représentant de l'UE à Bruxelles, avril 2019.
57. Interviews avec les agences de développement au Burkina Faso en novembre 2018, à Bruxelles en février 2019, et en Ouganda en mars 2019.
58. Le soutien budgétaire est une modalité de l'aide qui prévoit que l'APD soit donnée directement au gouvernement d'un pays bénéficiaire – à travers un soutien budgétaire général ou une ligne budgétaire dédiée dans le cadre du soutien budgétaire sectoriel. Le soutien budgétaire présente plusieurs avantages : cette APD augmente les ressources à disposition du pays bénéficiaire pour mettre en œuvre son propre budget selon ses propres stratégies et modalités (respectant ainsi les principes de l'appropriation par le pays et d'alignement avec ses propres procédures) et elle réduit la fragmentation et les frais des transactions (respectant ainsi le principe de l'harmonisation de l'action des donateurs).
59. Dans les pays où la corruption et la faiblesse des institutions sont considérées comme des risques trop importants pour l'aide budgétaire, les donateurs ont tendance à privilégier le soutien hors budget. Ce qui signifie qu'ils fournissent l'APD à travers leurs propres projets ou des projets mis en œuvre par des organisations multinationales ou des ONG, et qu'ils contournent ainsi les budgets et les procédures nationales, en ne donnant aux gouvernements des pays aucun moyen de contrôle ni de surveillance sur l'aide hors budget.
60. Interviews avec des agences de développement et des organisations de la société civile au Burkina Faso en novembre 2018, à Bruxelles en février 2019 et en Ouganda en mars 2019.
61. Interviews avec un représentant du gouvernement du Burkina Faso en novembre 2018.
62. Human Rights Watch, 2013. Letting the Big Fish Swim: Failure to Prosecute High-Level Corruption in Uganda. Disponible en ligne [en anglais] : <https://bit.ly/2WkpPxE>.
63. Mécanisme de financement mondial, 2017. Sixième Réunion du groupe d'investisseurs. Disponible en ligne [en anglais] : <https://bit.ly/2q5np9P>.
64. Interview avec des représentants de la société civile et du gouvernement, en Ouganda en mars 2019.
65. Interview avec des représentants du gouvernement, en Ouganda en mars 2019.
66. Paul E, Albert L, Bisala BN, et al., 2018. Performance-based financing in low-income and middle-income countries: isn't it time for a rethink? In BMJ Global Health. Disponible en ligne [en anglais] : <https://bit.ly/31WlyQM> ; Valéry Ridde, Lara Gautier, Anne-Marie Turcotte-Tremblay, et al., 2018. Performance-based Financing in Africa: Time to Test Measures for Equity, in International Journal of Health Services, Volume: 48 issue: 3, page(s): 549-561. Disponible en ligne [en anglais] : <https://bit.ly/31XNEwc> ; Turcotte-Tremblay et al. International Journal for Equity in Health (2018) 17:109.
67. Interview avec la société civile au Burkina Faso, en novembre 2018, et en Ouganda en mars 2019.
68. Commission européenne, 2019. FEDD Rapport opérationnel 2018. Disponible en ligne [en anglais] : <https://bit.ly/2PsuiNl>.
69. Commission européenne, 2019. Progrès réalisés. Disponible en ligne : <https://bit.ly/3aQgWTF>.
70. Commission européenne, 2018. Un budget moderne pour une Union qui protège, qui donne les moyens d'agir et qui défend : Cadre financier pluriannuel 2021-2027. Disponible en ligne : <https://bit.ly/38PFAIO>.
71. Conseil européen, 2018. Conclusions de la réunion du Conseil européen du 28 juin, page 3. Disponible en ligne : <https://bit.ly/2tRwkhL>.
72. Le Prospectus du PEF dit que rien ne garantit qu'un marché secondaire se développera. Pourtant, les obligations du PEF sont vendues sur des marchés secondaires, où les investisseurs peuvent évaluer si les prix des obligations reflètent ou non le risque d'épidémie (Source : Banque mondiale, 2017. Prospectus Supplement, page 102. Disponible en ligne [en anglais] : <https://bit.ly/2BR1dmz>). Certains investisseurs peuvent les vendre à découvert en pensant que la probabilité d'une pandémie est plus élevée que ce que les détenteurs d'obligations estiment. Par conséquent, certains investisseurs pourraient avoir un intérêt économique direct à ce qu'une grande pandémie sanitaire se déclare (Source : Banque mondiale et Mécanisme de financement mondial pour la santé, 2017. Health as a "global public good": creating a market for pandemic risk. Disponible en ligne [en anglais] : <https://bit.ly/2Ws2ABU>). Des marchés secondaires ont été signalés pour l'obligation Pandémie qui couvre Ebola, à 75% voire même à moins de 40% de la valeur à laquelle elles ont été émises en juillet 2017. Ce qui indique que les investisseurs pourraient réagir à l'épidémie d'Ebola en cours en RDC au risque de voir les critères paramétriques se déclencher, et qu'ils agissent donc pour éviter des pertes d'investissement (Source : Artemis News, 2019. Pandemic cat bond remains at-risk as Ebola virus spread continues. Disponible en ligne [en anglais] : <https://bit.ly/2MUHade>). Cela pourrait générer un bénéfice potentiellement important pour un investisseur secondaire qui achète l'obligation au rabais, comme l'a montré Lorcan Clarke, chercheur associé à la London School of Economics, dans Medium. En effet, si le déclencheur paramétrique n'est pas atteint et si aucun montant n'est débloqué pour soutenir la réponse à la pandémie, leur investissement de 75 dollars vaudra donc 100 dollars en juillet 2020 (Source : Lorcan Clarke, 2019. Four features of the World Bank's Pandemic Emergency Financing Facility — Structuring, Pricing and Trading Pandemic Risk in Medium. Disponible en ligne [en anglais] : <https://bit.ly/31VRbLx>).
73. Contrat d'échange en français.

